JANVIER 2023

LOCHES actualités

MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 300 // www.ville-loches.fr

DOSSIER

Voies cyclables, aménagements urbains : les projets se poursuivent

P.7

À vous de choisir les œuvres du Musée Lansyer !

P.11

Nouveau service en ligne : le « portail familles »

P.14

Concert de l'Orchestre Nouvelle-Aquitaine

Une nouvelle année commence, nous la souhaitons tous heureuse et pleine de bons moments à partager avec ceux qui nous sont chers.

Malheureusement nous ne vivrons pas tous ainsi cette année tant souhaitée. Car les difficultés économiques s'accumulent, la guerre est toujours présente à nos portes et le monde subit des changements climatiques dont nous ne connaissons pas totalement les effets sur notre vie quotidienne. Cependant, les signaux d'alerte de l'été dernier étaient inquiétants.

Faut-il pour autant se dire que tout va mal, que tout est fichu ? Je ne pense pas. Le monde a connu à travers les millénaires des changements chaotiques, l'humanité a généré des crises terribles, des famines, des guerres entraînant l'effondrement de certaines civilisations, mais le monde a continué de tourner, l'humanité s'est adaptée et a évolué, trouvant à chaque fois la solution pour faire face à ces crises.

Aujourd'hui nous sommes probablement à un tournant de notre civilisation. Depuis près de deux siècles, nous vivons une révolution matérielle et civilisationnelle grâce à la science et à son application dans de nombreux domaines. Sur le plan matériel, la découverte de différents moyens de production d'énergie a permis de démultiplier nos moyens et nos forces, nous permettant de construire des immeubles, des ponts, des routes, de produire en grande quantité des objets et des biens améliorant notre vie quotidienne, nous permettant aussi de nous transporter aux quatre coins du monde, et bien d'autres choses encore, bonnes et moins bonnes.

Il y a moins d'un siècle, l'espérance de vie en France était de 50 ans, de moins de 40 ans sous le premier Empire, et d'environ 80 ans aujourd'hui. Les progrès de la médecine ont été fulgurants et, sans la science, cela n'aurait pas été possible.

Donc rien n'est fichu, seulement nous vivons des soubresauts et là où seuls les plus aisés pouvaient profiter d'un certain confort de vie, aujourd'hui, même si ce n'est jamais suffisant, la moyenne des Français peut y accéder. Petit à petit, on voit l'émergence de nouveaux « accédants » à ces progrès. Après une forte croissance de l'Europe et des États-Unis, puis des pays asiatiques, on voit des pays d'Amérique latine ou certains pays d'Afrique bénéficier de ce progrès.

Les équilibres changent, les richesses se répartissent et nos pays doivent s'adapter à cette nouvelle donne. Mais cette évolution devra aussi tenir compte des changements climatiques et trouver les moyens de continuer notre progression vers la recherche d'une meilleure qualité de vie en utilisant les moyens les plus propres possibles pour atteindre cet objectif. La première condition en est la sobriété des processus mis en œuvre pour continuer à produire de l'énergie, favorisant cette évolution et nous permettant de ne pas régresser. La deuxième condition est le respect des capacités que peut fournir la terre pour nous nourrir et pourvoir à nos besoins. Il faut donc réduire l'exploitation de ses moyens en recherchant l'optimisation de l'usage de ceux-ci tout en permettant au maximum la régénération de ce qu'elle peut nous offrir. Enfin, la dernière condition majeure est le maintien de l'évolution de la Démocratie dans les modes de décision concernant l'humanité.

Ces trois conditions ne sont réalisables que si la science, l'éducation et la culture permettent à l'humanité d'innover et d'évoluer vers une amélioration constante de nos conditions de vie, en paix et dans le respect de chacun. C'est en s'efforçant chaque jour de mettre en œuvre ces éléments du progrès, chacun à son niveau, que nous dépasserons les crises actuelles et celles à venir en continuant la marche en avant de l'humanité.

Bonne année à tous. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches

SOMMAIRE

3 I DOSSIER DU MOIS

Voies cyclables, aménagements urbains : les projets se poursuivent

7 I MUSÉE LANSYER

À vous de choisir les œuvres du musée !

11 I VIVRE À LOCHES

Nouveau service en ligne : le « portail familles »

Toujours plus de tri en déchèterie !

13 I EXPRESSION POLITIQUE

14 I QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties

Expos / Ciné

LOCHES actualités

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex
02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr
Rédaction : communication@mairieloches.com
Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. **Conception :** service Communication, Ville de Loches.
Tirage : 4 200 exemplaires. **Impression :** Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC.
Crédits photos : Ville de Loches, Pôle communication Loches Sud Touraine, Léonard de Serres, Gaultier Photography, Adobe Stock.
Dépôt légal : janvier 2023. N°ISSN : 1244-605X.

Voies cyclables, aménagements urbains : les projets se poursuivent

La Ville de Loches poursuit sa mutation avec la mise en œuvre de son projet de réaménagement de l'espace public autour de la nouvelle place de Verdun. C'est maintenant la rue Descartes qui va faire l'objet d'une réhabilitation de qualité dans l'esprit des travaux déjà entrepris. Le projet s'adapte également aux nouveaux enjeux de déplacement. Si la voiture reste indispensable pour le pôle de centralité que représente Loches, la poussée des pratiques vélos, que ce soit pour les trajets domicile-travail, les loisirs ou le tourisme, se doit d'être accompagnée d'aménagements et de services adaptés.

»»» Se déplacer à vélo à Loches

En novembre dernier, le Conseil municipal a voté le schéma vélo de la ville de Loches. Alors que la pratique quotidienne du vélo est en nette progression – portée notamment par le développement du vélo à assistance électrique –, la Ville de Loches a fait le choix de conforter ce mode de déplacement plus respectueux de l'environnement et de la santé de tous.

Ce schéma vélo a été élaboré collectivement avec des représentants des associations cyclistes locales, dans une triple logique :

- **Desservir les sites et services communaux les plus importants de la ville** (gare, pôles scolaires et sportifs, hôtel de ville, pôle social, Espace Agnès Sorel, zones commerciales, maison des associations...) ;
- **Desservir les sites et monuments qui sont fréquentés par la clientèle touristique en saison** (camping, sites touristiques, commerces, équipements de loisirs...) ;
- **Assurer les liaisons avec les boucles et circuits cyclotouristiques** de la Communauté de communes Loches Sud Touraine.

L'objectif n'est pas de couvrir l'intégralité du domaine communal mais bien de proposer aux Lochoises et Lochois des itinéraires privilégiés vers les équipements fréquentés. Trois itinéraires bénéficieront d'une signalétique complète : la transversale nord-sud et les liaisons gare et camping vers la cité royale. Ces itinéraires seront identifiés sur des supports physiques et numériques : plans en extérieur, sur brochure, en version numérique (sites internet, application).

De nombreux aménagements seront mis en place (chaussée à voie centrale banalisée, tronçons hors circulation routière, double-sens cyclable, élargissement des zones 30, zones de rencontre, SAS vélo et mise en place de jalonnements d'itinéraires). Sur certaines portions, une signalétique d'information du partage de la chaussée sera installée afin de faciliter la cohabitation de tous les usagers de la route.

Pour la cohérence du schéma, la Ville de Loches étend ses préconisations aux voiries qui ne sont pas de sa compétence. Cela comprend notamment les tronçons sur les routes départementales (D764, D31) ou dans la zone d'activités communautaire de Vauzelles.

Au total, 27 kilomètres d'itinéraires vélo ont été fléchés sur les 54 kilomètres de voirie que compte la commune.

La mise en œuvre de ce projet se fera sur plusieurs années par la Municipalité et les acteurs compétents sur notre territoire. Une enveloppe annuelle de 50 000 € est dédiée à la politique vélo pour les aménagements mais aussi pour la création de nouveaux équipements de stationnement vélo en ville.

Le stationnement pour les vélos est un élément important de l'offre de services. Cette dernière va être renforcée avec la création de 48 nouveaux emplacements en centre-ville, la suppression et la modification de certains existants mal adaptés ou mal positionnés. Au final, ce sont près de 90 stationnements vélos qui seront répartis dans toute la ville.

Le plan vélo de la ville de Loches s'appuie sur de nombreux aménagements : les zones de rencontre, les zones 30, le double-sens cyclable, les chaussées à voie centrale banalisée, la voie verte, le SAS vélo, la mise en place de jalonnements d'itinéraires…

› CHEMINEMENTS SÉCURISÉS

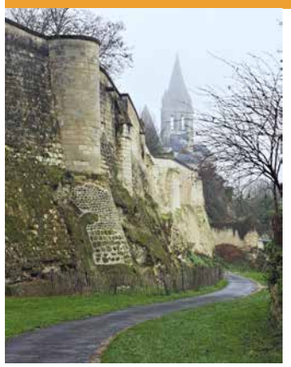

- Boulevard Philippe Auguste ;
- Cheminement entre Naturéo et le centre-ville ;
- RD 764, du rond-point de Corbery à l'intersection avec l'avenue Amiral de Pointis ;

Reprise de revêtement de certaines portions de voiries :

- Promenade de la Nouvelle Alliance Loches St-Andrews (voie verte) : élargissement de la voie et son prolongement au-delà de l'entrée du camping ;
- Complexe sportif Leclerc (arrière) : harmonisation des voies de roulement depuis la sortie de la promenade de la Nouvelle Alliance ;
- Pôle scolaire et sportif Grand Vau : mise en place d'un cheminement sécurisé le long de la RD 943 et transition à sécuriser vers la rue Michel-Pierre Yvon.

› DOUBLE-SENS CYCLABLE

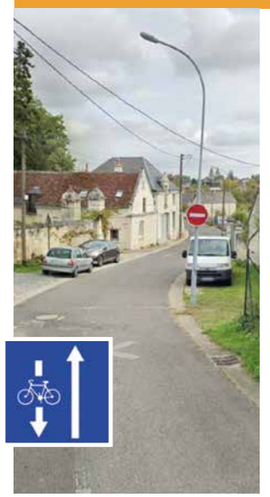

Le double-sens cyclable est un aménagement permettant la circulation à contresens des vélos dans les rues à sens unique. Adapté aux rues à faible trafic et dont la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h, il permet de rendre les itinéraires vélos plus directs. Une signalétique particulière est installée pour signifier aux véhicules qu'un vélo peut circuler à contresens.

Mise en place à Loches :

- Rue de la Gaîté, à partir du n°57 dans le sens de la rue des Prébendes vers la rue des Lézards ;
- Rue Porte Poitevine, à partir du n°75 ;
- Rue de Puygibault, à partir du n°25.

› CHAUSSÉES À VOIE CENTRALE BANALISÉE

Sur les voies disposant de largeurs suffisantes, des chaussées à voie centrale banalisée – aussi appelées chaucidou – seront créées. Elles se caractérisent par la disparition de la bande axiale et la création de deux bandes latérales franchissables par les véhicules motorisés.

Mise en place à Loches :

- Avenue Aristide Briand ;
- Avenue des Bas-Clos ;
- Route de Vauzelles ;
- Avenue de la Liberté ;
- Rue des Prébendes ;
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- Rue des Lézards ;
- Rue de Puygibault.

› SAS VÉLO

D'autres aménagements seront mis en place pour faciliter la circulation des vélos en ville, comme le SAS vélo. Il s'agit d'un espace réservé aux vélos au niveau des feux tricolores. Les cyclistes s'y placent lorsque le feu est rouge, devant les autres véhicules immobilisés.

Mise en place à Loches :

- Intersection avenue des Bas-Clos / rue du 8 Mai 1945 ;
- Intersection avenue des Bas-Clos / rue des Bigotteaux ;
- Intersection avenue des Bas-Clos / rue du Godet ;
- Intersection avenue du Général de Gaulle / rue de Puygibault (dans le sens sortant uniquement) ;
- Intersection avenue du Général de Gaulle / rue du 8 Mai 1945 (dans le sens sortant uniquement).

› **LES ZONES DE RENCONTRE** sont des zones de circulation partagée et ouvertes à tous les usagers de la route, mais dont la priorité est dévolue aux piétons. En conséquence, la vitesse maximum de circulation est limitée à 20 km/h. Le vélo peut y circuler à double-sens, sans gêner la circulation des piétons.

› **LES ZONES 30** sont aussi des zones de circulation partagée et ouvertes à tous les usagers mais soumises au régime général de la priorité. La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h et le double-sens cyclable peut y être autorisé. Ces aménagements sont équipés de dispositifs permettant de faire respecter la réglementation.

»»» Travaux d'aménagements rue Descartes

Dans la continuité des aménagements réalisés sur la place de Verdun en 2021 et rue Alfred de Vigny en 2022, nous poursuivons nos travaux de réhabilitation de l'espace public en 2023 avec la reprise totale de la voirie rue Descartes.

Concrètement, cela consiste à reprendre l'ensemble des revêtements de la rue (trottoirs et chaussée) avec la création d'un parking pour véhicules légers sur l'emprise du parvis Jean-Paul II et de la voie de circulation en sens unique venant de la place du Marché au blé.

Les trottoirs et le parvis Jean-Paul II seront revêtus des mêmes petits pavés que ceux de la place de Verdun, la voie de circulation en enrobé grenaillé (imperméable et confortable pour les usagers). Nous traiterons l'accessibilité réglementaire sur le domaine public pour chaque bâtiment. Des espaces verts seront créés avec notamment la plantation d'arbres pour donner un caractère végétal à l'espace, ainsi que des stationnements vélo et moto.

Le programme de ces travaux se déroulera en deux phases avec une première intervention d'Enedis dès janvier pour l'installation d'un câble électrique depuis le poste de transformation de la placette Descartes jusqu'à la ruelle Picois (durée : 3 semaines). La deuxième phase débutera fin janvier pour les travaux de voirie, avec une entreprise de travaux publics (durée : 3 mois). Durant cette seconde phase, vous retrouverez les commerçants des marchés du mercredi et du samedi dans la rue Picois, sur la place du Marché au blé, sur la place de la Marne et la place du Marché aux fleurs *(voir plan page 6)*.

Vos commerçants sédentaires resteront ouverts pendant la durée des travaux : Agence AXA Assurance, agence Lochois Immobilier, centre Audilab, Le Bô-bar, épicerie et restaurant Chez Angelo et Amoremio, La Poste, Pharmacie Veyssière, supermarché Auchan.

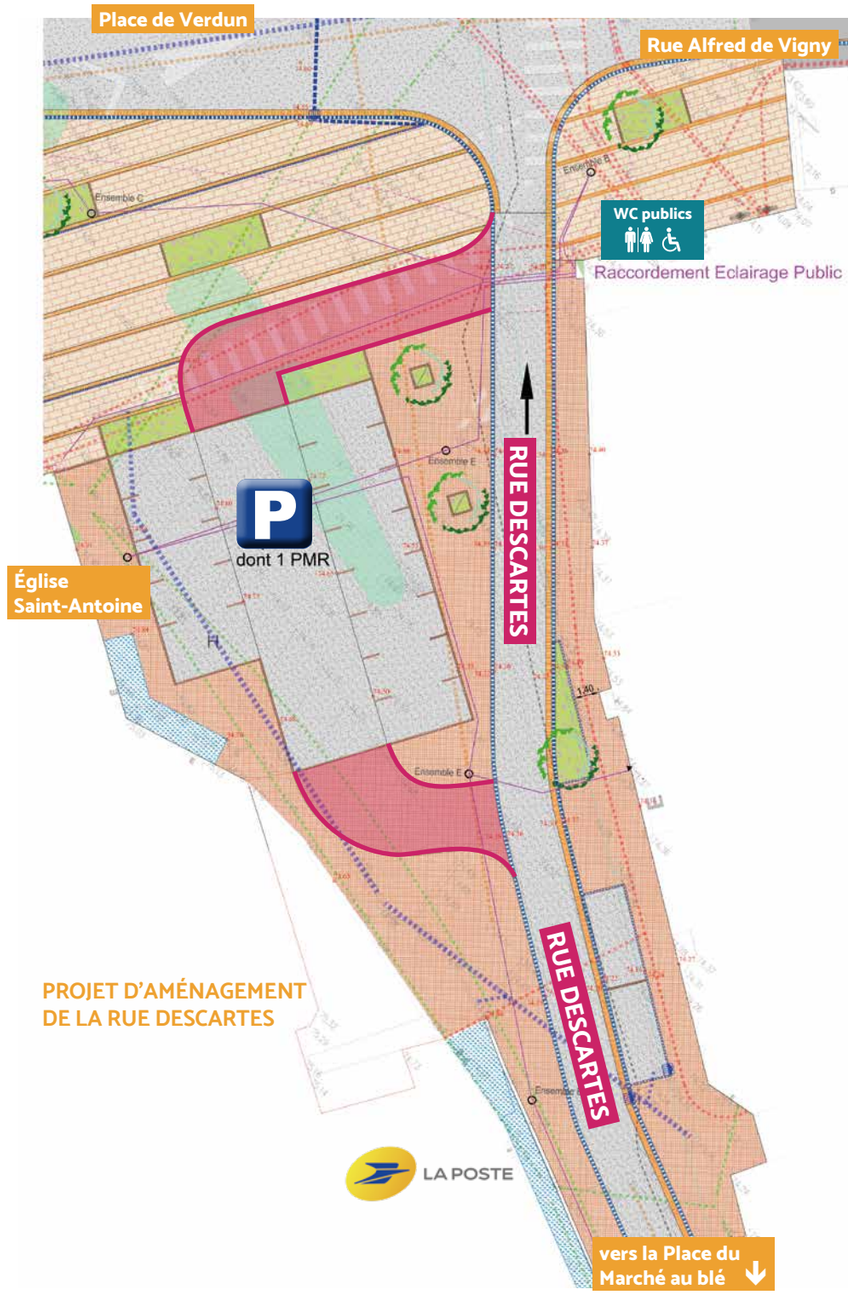

Durant les travaux de voirie de la rue Descartes, les commerçants du marché seront déplacés sur d'autres secteurs du centre-ville. Dès le 1er février 2023, vous les trouverez rue Picois, place du Marché au blé, place de la Marne et place du Marché aux fleurs (jusqu'à la fin des travaux en avril).

RUE PICOIS

- BAILLER-GEON (produits italiens)
- BERAMOUN (cuisine orientale)
- BRUNET (boucherie)*
- COLLA (vins)
- DECESVRE (Singer)
- DUBOIS (miel)
- FOUQUET (produits fermiers)
- GONCALVES (chaussettes)*
- HENOUS (chaussures)
- MOLINIÉ (légumes)*
- PETIT (charcuterie)
- POINEAU (huîtres)
- QUESTE (pains bio)
- TROST (fruits, légumes)
- VERRON (salaison)
- VIALLET (bijoux)

PLACE DU MARCHÉ AU BLÉ

- ALIZON (fruits, légumes)*
- BOIRY (oignon, ail)
- CIBOT (savons)*
- CHOIMET (fromages de chèvre)
- JACQUET (fromages)
- LECOMTE (fruits, légumes)
- MAMOUR (bien-être)*
- VILLERET (boulangerie)*

PLACE DE LA MARNE
PLACE DU MARCHÉ AUX FLEURS

- ARNAULT (poissonnerie)
- BARON (vêtements)*
- BERIRI (vêtements)*
- BESNARD (fruits, légumes)*
- COURTEAU (fleurs)*
- DAGUET (mercerie)
- DELEPINE (poissonnerie)
- FOURNIER (vêtements)*
- GAYE (maroquinerie)
- GHISLAIN (rôtisserie)
- JAMIN (fleurs, plants)*
- JAUFFRION (vêtements)
- LIEGEOIS (Cd, Dvd)*
- PAWULA (volailles)*
- PICHET (vêtements)*
- SIEGLER (maroquinerie)*
- VAN UFFELEN (fleurs)*
- VERMEULEN (vêtements)

** Commerçant déjà installé sur ce secteur*

Zone des travaux

AUTRES TRAVAUX

RUE PORTE POITEVINE

Suite au sinistre survenu dans la rue Porte Poitevine en décembre, la circulation dans cette rue reste interdite mais nous mettons tout en œuvre pour que cette situation dure le moins longtemps possible, tout en garantissant la sécurité publique. Infos : 02 47 91 19 50.

RUE DES MOULINS / RUE QUINTEFOL

Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées vont se dérouler dans les rues des Moulins et Quintefol à partir du 16 janvier, pour une durée d'un mois environ. Ces travaux seront réalisés en rue barrée avec la mise en place de déviations signalisées et des stationnements seront réservés aux extrémités de la rue des Moulins afin de faciliter les livraisons. Infos : 02 47 91 19 20.

À vous de choisir les œuvres du musée !

Depuis 2016, les nombreux travaux menés au Musée Lansyer lui ont permis de faire peau neuve. Aujourd'hui, et pour les années à venir, nous poursuivons nos efforts afin que ce musée unique soit un lieu vivant, participatif et inclusif.

Parmi tous les projets prévus pour le musée entre 2023 et 2027, l'opération « À vous de choisir » va vous permettre de participer chaque année au choix des œuvres qui seront renouvelées dans les salles du musée. Cette opération débute le 5 janvier 2023. Chacun peut voter jusqu'au 5 février pour les 7 tableaux qui seront sortis des réserves, restaurés puis exposés au musée à partir des Journées européennes du patrimoine en septembre.

› Pourquoi un renouvellement des œuvres ?

La collection du musée comprend de nombreuses œuvres, mais elles ne peuvent pas toutes être exposées, faute de place ; et beaucoup nécessitent d'être restaurées. Afin de faire connaître ces œuvres à un large public, un renouvellement régulier est programmé. **Ainsi, les tableaux choisis viendront remplacer certains présentés depuis plusieurs années**.

› Peut-on voir les tableaux avant de voter ?

Afin de faciliter votre choix, nous vous invitons à découvrir les tableaux soumis au vote **le samedi 28 janvier 2023 à la Médiathèque Jacques Lanzmann, de 13h à 17h**.
Au programme : présentation des tableaux et des restaurations à venir par l'équipe de conservation du Musée Lansyer.
L'accès est libre, sans réservation.

› Pour participer au vote, comment ça marche ?

Vous êtes invités à participer au choix des œuvres grâce à ce bulletin détachable *(les 4 pages centrales de ce magazine)*, que vous déposerez dans une urne en mairie ou à la médiathèque. Un formulaire en ligne est aussi accessible sur le site de la Ville. **Pour chaque thématique d'œuvres renouvelées cette année, choisissez le tableau que vous préférez**. Ceux qui obtiendront le plus de votes seront restaurés et exposés au musée.

› Le résultat des votes, c'est quand ?

Les résultats seront dévoilés le 6 mars 2023 : rendez-vous sur notre site Internet ou notre page Facebook pour les découvrir. Ils paraîtront également dans le *Loches actualités*. Si vous souhaitez les recevoir par e-mail, veuillez nous transmettre votre adresse à la fin de ce bulletin *(voir page 10)*.

Thématique 1 : LE LOCHOIS

Cochez le tableau que vous préférez

Bien qu'il soit né en Vendée et qu'il ait vécu à Paris dès ses 22 ans, Emmanuel Lansyer est très attaché à la Touraine et tout particulièrement à la ville de Loches, où se trouve sa demeure familiale.

❒ Tableau n°1 :

Emmanuel Lansyer, *La grande avenue de Maray, commune de Chambourg* (1879)

❒ Tableau n°2 :

Emmanuel Lansyer, *Vue de la Tour Mauvière, prise de chemin y menant à travers un pécher et un noyer* (1884)

Thématique 2 :
LES ARBRES

Les arbres font partie des sujets de prédilection d'Emmanuel Lansyer : noueux, tordus, marqués par le temps et l'érosion, leur imposante présence a toujours attiré l'attention du peintre.

Cochez le tableau que vous préférez

❒ Tableau n°1 :

Emmanuel Lansyer, *Deux oliviers en vue des Alpes Liguriennes sur le sentier de Roquebrune* (1892)

❒ Tableau n°2 :

Emmanuel Lansyer, *Morgat et le Menez Hom à travers les ormeaux tordus par le vent* (1884)

Thématique 3 :
LES MAISONS DANS LA NATURE

Emmanuel Lansyer aime peindre la campagne, les maisons et chaumières qui la parsèment. Il les représente au cœur du cadre naturel qui les entoure : une forêt, une prairie, une clairière...

Cochez le tableau que vous préférez

❒ Tableau n°1 :

Emmanuel Lansyer, *Châtaigniers de Senlisse* (1866)

❒ Tableau n°2 :

Emmanuel Lansyer, *Ancienne demeure de ma famille à Pont-Levoy côté jardin* (1889)

Photos : F. Lauginie, Caméra photo club du Lochois, Ville de Loches

MUSÉE LANSYER

Thématique 4 :
LES ROCHERS

Les paysages rocheux fascinent Emmanuel Lansyer. Les roches granitiques des îles bretonnes ont particulièrement nourri son imaginaire.

Cochez le tableau que vous préférez

❒ Tableau n°1 :

Emmanuel Lansyer, *À Ar-Gador (La Chaise), mer calme et ciel clair – récif de l'île de Sein, côte est* (1884)

❒ Tableau n°2 :

Emmanuel Lansyer, *Grandes roches au pied du sémaphore, île d'Ouessant* (1885)

Thématique 5 :
LES PAYSAGES HABITÉS

Les paysages d'Emmanuel Lansyer sont très souvent habités de petits personnages ou d'animaux. Noyés dans le paysage, ils soulignent l'immensité de la nature et attirent l'œil.

Cochez le tableau que vous préférez

❒ Tableau n°1 :

Emmanuel Lansyer, *Falaise à La Chapelle en Saint-Briac* (1870)

❒ Tableau n°2 :

Emmanuel Lansyer, *Dune de Donville, chaumière et chemin dans les sables* (1878)

(suite des thématiques page suivante)

Bulletin à détacher

Thématique 6 : LA MER

Lorsqu'Emmanuel Lansyer peint la pleine mer, il choisit un cadrage serré, avec les vagues au premier plan. Il nous donne l'impression d'être transporté au cœur des éléments.

Cochez le tableau que vous préférez

❒ **Tableau n°1 :**

Emmanuel Lansyer, *Mer descendante au pied du roc par temps gris* (1878)

❒ **Tableau n°2 :**

Emmanuel Lansyer, *Pleine mer au Roc près du cap Lilou (mer très grosse et tempestueuse)* (1878)

Thématique 7 : LA COMPOSITION, LE CADRAGE

Avant de peindre un paysage, l'artiste doit définir un cadrage. Sur le 1er tableau, les rochers séparent la composition en deux parties verticales, gauche et droite. Sur le 2e, l'encadrement de la porte de l'escalier permet de délimiter la scène et de diriger le regard.

Cochez le tableau que vous préférez

❒ **Tableau n°1 :**

Emmanuel Lansyer, *Rochers à Dinard (Ile et Vilaine) avec figure au bas* (1870)

❒ **Tableau n°2 :**

Emmanuel Lansyer, *Petit escalier de service à l'ancienne Cour des Comptes, brûlée sous la Commune* (1886)

Suivez le déroulement de ce projet participatif sur le site **www.ville-loches.fr**, la page Facebook **@ville.loches** et dans le magazine municipal. Pour obtenir les résultats du vote et être régulièrement informé du déroulement du projet, laissez-nous votre adresse e-mail* :

.....

** En application du Règlement général sur la protection des données, votre adresse ne sera ni partagée, ni conservée au-delà de l'opération « À vous de choisir ».*

Nouveau service en ligne : le « portail familles »

L'accueil de loisirs municipal de Loches est dorénavant équipé du même logiciel d'inscription et de facturation que celui de la Communauté de communes, lui permettant ainsi d'intégrer le « portail familles » de Loches Sud Touraine. Cette nouvelle organisation va simplifier les démarches des familles (accueil de loisirs, activités péri et extra scolaires, restauration scolaire).

Le portail familles, accessible sur Internet, vous permet de créer votre espace personnel afin d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs Maurice Aquilon comme dans les autres accueils de loisirs de notre territoire. Nous vous invitons donc à créer votre compte dès maintenant, notamment pour les inscriptions au centre les mercredis de janvier ; suivront prochainement celles des vacances scolaires. À la rentrée 2023, les inscriptions pour la restauration scolaire et les garderies périscolaires seront également disponibles sur ce portail.

Toutes les familles des enfants scolarisés dans une école publique de Loches, ou fréquentant l'accueil de loisirs depuis septembre, ont dû recevoir un e-mail les invitant à créer leur espace. Si vous n'avez pas reçu ce message (pensez à ouvrir vos « courriers indésirables » !) ou si vos enfants ne sont pas scolarisés à Loches, suivez les instructions détaillées sur le portail (tuto dans l'onglet MAIRIE LOCHES à gauche de la page).

Une fois votre compte créé, vous pourrez effectuer vos inscriptions en ligne pour les différentes périodes d'activités – sans vous déplacer et à toute heure –, les modifier ou les annuler (voir conditions dans le règlement intérieur), communiquer avec le service par l'intermédiaire du portail, consulter le règlement et les brochures d'activités, connaître les tarifs en fonction de votre quotient familial… ■

Portail familles Loches Sud Touraine : https://lochessudtouraine.portail-familles.app

Plus d'infos : 02 47 59 10 17.

EN BREF

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Marc Angenault et son équipe municipale vous invitent à partager un moment convivial lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le **samedi 14 janvier à 11h**, à l'Espace Agnès Sorel.

INSCRIPTIONS AU REPAS DES AÎNÉS

Lochoises, Lochois, vous pouvez vous inscrire au repas offert aux aînés (66 ans et plus) par la Municipalité le dimanche 29 janvier à l'Espace Agnès Sorel. Pour cela, présentez-vous en mairie **entre le 9 et le 20 janvier** (du lundi au vendredi de 9h à 12h), avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

GALERIE SAINT-ANTOINE FERMÉE EN JANVIER

La galerie Saint-Antoine abritant « Les Caravage de Philippe de Béthune » est fermée pour travaux jusqu'à la fin du mois de janvier.

EXPERTISES GRATUITES

Maître Rouillac, commissaire-priseur et expert auprès de la Cour d'Appel, sera présent à Loches le **jeudi 19 janvier** pour une journée d'estimations gratuites de vos tableaux, bijoux, meubles, objets d'art… Rendez-vous au Moulin des Cordeliers, de 10h à 17h, avec ou sans rendez-vous.

Plus d'infos : 02 47 61 22 22
www.rouillac.com

Toujours plus de tri en déchèterie !

Benne bois ? Encombrants ? Mobilier ? Ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Alors n'oubliez pas, en déchèterie, il n'y a pas de question bête : au moindre doute, adressez-vous aux agents présents, ils sont là pour vous orienter, répondre à vos questions et vous sensibiliser au tri en déchèterie, parce qu'un déchet bien trié est un déchet valorisé !

Ouvrez bien l'œil et séparez tous les produits chimiques, les appareils électriques (même cassés, même incomplets), les métaux, les textiles, les piles, les éléments de mobiliers, etc. Objectif principal : réduire au maximum le volume des bennes encombrants. Il faut s'assurer que tout ce qui y est déposé n'ait pas sa place ailleurs.

Les encombrants partent à l'enfouissement et ne sont donc pas valorisés. Pour cette raison, ils sont soumis à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), qui est passée de 30 à 40 € la tonne en 2022, et atteindra 51 € en 2023. Cette taxe s'ajoute à leur coût de traitement qui est en constante augmentation et pèse lourd sur le budget de la collectivité.

Pour vous simplifier la vie, pensez à préparer votre venue : triez vos déchets en amont et organisez votre véhicule pour que le déchargement se fasse facilement. Et surtout pas de sacs opaques fermés, les gardiens de déchèterie doivent pouvoir s'assurer de leur contenu !

Pour vous rendre à la déchèterie de Loches, vous devez vous munir de votre carte d'accès, qui vous donne droit à 20 passages par an. Elle est remise à zéro automatiquement au premier janvier de chaque année, pas besoin de demander son renouvellement. Vous ne l'avez pas encore ? Rendez-vous en mairie ou sur le site internet de Loches Sud Touraine : *www.lochessudtouraine.com*

La déchèterie de Loches, située rue Georges Pompidou, est ouverte **du lundi au samedi, sauf le mardi matin, de 9h à 12h15 et de 14h à 16h45 jusqu'au 31 mars** (fermeture à 17h45 du 01/04 au 30/09). Plus d'infos au 06 81 93 47 62. ■

Service Déchets ménagers Loches Sud Touraine : 02 47 92 97 83
dechets@lochessudtouraine.com
Du lundi au ven. : 8h30-12h30/13h30-16h30

EN BREF

NOUVELLE ALLIANCE LOCHES-ST ANDREWS

La Nouvelle Alliance Loches-St Andrews vous convie à une présentation de ses activités et projets à venir le **jeudi 19 janvier à 19h**, à la Maison des associations. Pour rappel, l'association propose des cours d'anglais pour adultes. Si vous êtes intéressé, appelez au 06 03 47 65 61 ou envoyez un e-mail à *loches-standrews@sfr.fr*

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est à votre écoute pour le règlement à l'amiable des litiges, que ce soit pour les particuliers, les sociétés, les artisans ou les associations. Il peut intervenir pour des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires, des impayés, des malfaçons de travaux, etc. (à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration). Le recours au conciliateur de justice est gratuit. **À Loches, des permanences sont proposées les 2e et 4e vendredis du mois de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous) au Pôle social**, 24 bis avenue du Général de Gaulle. Tél : 02 47 19 82 36.

DON DE SANG

La prochaine collecte de l'Établissement français du sang aura lieu à Perrusson le **mercredi 22 février** de 15h30 à 19h, à l'Espace Jacques Lanzmann. Les suivantes se dérouleront à l'Espace Agnès Sorel de Loches les **mercredis 15 mars et 19 avril** de 15h30 à 19h.

Réservez votre créneau sur : ***mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr***

La tribune du groupe majoritaire

Nous vous souhaitons une belle année 2023, pour vous et vos proches.

Je souhaiterais revenir sur le mot de notre opposition du mois dernier car de nombreuses erreurs s'y sont glissées. Était-ce voulu pour jouer au jeu des 7 erreurs ?! Je n'en suis pas si sûre !

Tout d'abord le titre : « Budget équilibré ou déséquilibré ? ». Nous parlons bien du budget 2023 de la Ville de Loches. Je me permettrais un petit rectificatif technique : le budget d'une collectivité est forcément équilibré dans l'investissement et le fonctionnement, autrement le préfet mettrait la commune sous tutelle. Notre budget devra donc être équilibré malgré le coût exponentiel des charges d'énergie pour 2023, sinon nous nous en remettrons à l'État, ce que notre politique d'économie et le filet de sécurité proposé par l'État devraient nous éviter.

Notre opposition nous propose de faire des économies sur notre fonctionnement de manière globale et de couper nos investissements. Dès 2014, nous avons mis en œuvre cette politique d'optimisation de nos dépenses quand il a fallu faire face à la négociation de l'emprunt toxique et à la baisse, par l'État, des dotations aux collectivités territoriales. Nous y sommes parvenus sans dégrader les services à la population, tout en maintenant les travaux d'amélioration de votre environnement quotidien (voirie, écoles, infrastructures…), de rayonnement de notre commune et les grands travaux (maison des associations, remparts, collégiale Saint-Ours, campagne d'isolation des bâtiments, construction d'école…). Tous les ans, nous empruntons car nous défendons l'idée que cet emprunt est productif, il nous permet de mener à bien des travaux structurants.

Ces investissements participent à notre vie quotidienne et profitent à tous, ils sont aussi un apport précieux à l'activité des commerces et des entreprises locales et régionales, et renforcent l'attractivité de Loches. Il ne vous a pas échappé que tous ces aménagements sont en lien avec notre volonté que Loches – sous-préfecture, capitale du Sud Touraine, Ville d'art et d'histoire, site remarquable du Val de Loire – puisse vous offrir une qualité de vie en constante amélioration et lui permettent de recevoir tout au long de l'année des investisseurs et des visiteurs qui participent à la dynamique économique de notre commune. Ce n'est pas en arrêtant d'investir que nous ferons des économies utiles, car nous casserions alors la dynamique de la ville, mais en gérant au plus près les dépenses courantes et surtout en optimisant les recettes comme les subventions de l'État, de la Région, du Département ou d'une partie de mécénat.

Nous sommes également attentifs à la sobriété énergétique d'où notre plan de réduction de l'éclairage public et de changement de chaudières, mais j'oubliais que notre opposition n'a pas participé à la discussion concernant ce sujet proposée par M. le Maire, car ils ont, le jour de la délibération sur ce thème, quitté le conseil municipal au bout de cinq minutes !

Enfin, dernière précision sur les écrits inexacts de notre opposition : il est impossible d'emprunter pour payer les salaires des agents d'une commune, comme ils ont pu l'assurer. Dans la comptabilité publique, il y a une règle intangible qui interdit formellement de financer les dépenses de fonctionnement par l'emprunt. Seule la section d'investissement le permet. En conclusion, lorsqu'on ne maîtrise pas un sujet, il est préférable de s'informer, ce qui évite d'affirmer des inepties dans le seul but de nuire.

Nous vous souhaitons à nouveau une très belle année ! ■

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », Valérie GERVÈS, 1ère adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

On y est, 2023. Souhaiter une bonne année, d'accord, mais en parfaite conscience du contexte dans lequel elle démarre !

Ils sont rares les hivers où on s'est demandé s'il y aurait des coupures d'électricité. Nous y sommes ! De là à penser que ce sera l'électrochoc nécessaire pour s'impliquer davantage dans le développement de nos moyens de production d'énergies sur le réseau ?

On ne part pas totalement de zéro (même si le chantier est important). Sur le territoire, l'association NEST, « Nouvelles Énergies en Sud Touraine », se propose d'organiser le développement d'une énergie citoyenne au service du territoire. Créée en août 2019 à l'initiative de plusieurs maires et élus du territoire, convaincus de l'enjeu de participer à la production d'énergies renouvelables. Voici que l'actualité leur donne raison. Leur dernier bulletin d'informations précise leur point de vue : *« Alors que nous affrontons une grave crise énergétique, il nous faut non seulement, réduire drastiquement notre consommation, mais rapidement développer des énergies renouvelables, en complément de la production nucléaire, afin de compenser les énergies fossiles, polluantes et épuisables. »*

Il y a le sujet de l'indépendance énergétique, et du rôle de chaque territoire pour l'atteindre. Et puis la manière d'y parvenir : *« En Sud Touraine [Nest] a noué des partenariats et conclu des accords avec des développeurs d'énergie renouvelables, qui partagent nos valeurs exprimées dans notre charte, et respectent strictement la charte éthique de France Énergie Éolienne (FEE). »* L'association travaille actuellement au développement de 5 projets : SEPMES - NOUANS-LES-FONTAINES – CHARNIZAY NORD – BRIDORÉ - LE PETIT PRESSIGNY.

« Notre objectif est de contractualiser une entrée au capital des projets pour NEST et ses partenaires, afin de favoriser une implication des citoyens, en permettant aux habitants du territoire, quels que soient leurs moyens, de participer à des projets afin d'en recueillir les bénéfices, partager la richesse créée pour financer d'autres projets collectifs. Nous souhaitons aussi, obtenir une part de gouvernance afin de participer à la gestion des installations. »

Un rappel de leurs principales actions en 2022 :
- Participation à des enquêtes publiques de projets qu'ils soutiennent (SEPMES et CHARNIZAY NORD).
- Réalisation de panneaux de soutien à l'éolien implantés à Sepmes, avec l'accord du conseil municipal.
- Participation au débat à Charnizay.
- Conclusion d'un accord de partenariat avec Eurocape à Charnizay, pour une entrée au capital potentielle jusqu'à 49%.
- Démarrage d'un partenariat de co-développement avec H2AIR et la commune de Nouans-les-Fontaines.
- Signature d'une convention avec EnerCVL afin de solliciter leurs compétences dans le cadre de prestations juridiques et techniques, nécessaires pour construire leurs futurs partenariats.

Moyens de contact : site internet https://collectif-nest37.fr + Facebook.
Lettre d'information « Parlons d'avenir » par mail : eole.nest@gmail.com ■

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

THÉÂTRE

Je veux voir Mioussov

Ne manquez pas cette comédie de Valentin Kataïev, interprétée par le Théâtre de l'Éphémère ! Une organisation du Lions club Loches-Vallée de l'Indre au profit de la recherche contre les cancers des enfants.

Le camarade Mioussov est un honnête fonctionnaire qui, pour passer un dimanche en paix, est venu se réfugier dans la maison de repos des « Tournesols ». Zaïtsev, qui désire lui faire signer un bon pour obtenir de la peinture, vient le relancer et il est amené à se faire passer pour le mari de la célèbre Klava Igniatiouk, ingénieur agronome. Bien entendu, celle-ci arrive pour retrouver son mari qui revient d'une expédition dans l'arctique ! La maison de repos devient alors le cadre rêvé pour cet invraisemblable tohu-bohu… Des personnages en folie, totalement délirants, qui ont tous la même obsession : voir Mioussov.

Dimanche 22 janvier, 15h30 / Espace Agnès Sorel
Tarifs : 12 € / 5 € (-12 ans). Billetterie sur place.

Concert de l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine

Sous la direction de Corinna Niemeyer, l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine vous présente un programme exceptionnel autour de Beethoven et Mozart.

- Beethoven / *Les Créatures de Prométhée – Ouverture*
- Mozart / *Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre*
- Beethoven / *Symphonie n°3 « Eroica »*

© Yohan Bonnet

Vendredi 27 janvier, 20h30
Espace Agnès Sorel
Tarifs : 15 € / 10 €. Billetterie : Office de tourisme de Loches ou *ville-de-loches.festik.net*

AGENDA

tous les 1ers dimanches du mois
Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS
Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30
Infos : 06 80 23 18 16.

dimanche 8 janvier
GALETTE DES ROIS
Organisée par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, avec Les Baladins en concert.
Espace Agnès Sorel, 14h30
Gratuit. Infos : 06 21 96 07 47.

mardi 10 janvier
ATELIER : « Fantaisies d'écriture »
Chaque 1er mardi du mois (sauf exception), Françoise Cousseau vous met au défi de ses jeux d'écriture. Imaginez et écrivez à partir d'un mot, d'une phrase, d'une situation. Peu importe votre niveau, l'objectif est de s'amuser !
Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
Gratuit. Inscriptions : 02 47 59 29 57.

mercredis 11 et 25 janvier
LECTURES D'ALBUMS JEUNESSE
Deux mercredis par mois, profitez en famille des lectures à voix haute de Danielle Auclert, de l'association Livre passerelle.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

samedi 14 janvier
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Venez partager ce moment convivial avec l'équipe municipale de Loches.
Espace Agnès Sorel, 11h

samedi 14 janvier (sous réserve)
APRÈS-MIDI JEUX
Venez tester tous les jeux de la ludothèque itinérante des PEP37 !
Animation organisée dorénavant le samedi.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

vendredi 20 janvier
LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS BOUTS
Kamishibaï, raconte-tapis, projections… des histoires racontées autrement aux tout-petits (0-3 ans) par les bibliothécaires. En partenariat avec la bibliothèque départementale d'Indre-et-Loire.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h-11h
Gratuit. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 29 57.

vendredi 20 janvier
LOTO
Organisé par le Loches AC Football.
Espace Agnès Sorel, 20h
Infos, réservations : 07 54 81 05 50.

dimanche 22 janvier
CONCERT : Ensemble Caravage
Programme en quintette : flute, violon, alto, violoncelle et harpe. Un voyage unique dans les sons impressionnistes et marins.
› *Six épigraphes antiques* de Claude Debussy
› *Toward the sea III* de Tōru Takemitsu
› *Quintette pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe* de Jean Cras
Église Saint-Antoine, 15h
Tarifs : de 9 à 12 €. Gratuit -12 ans.
Infos, réservations : 06 36 57 66 14.
www.theatredurossignolet.com

THÉÂTRE : « Je veux voir Mioussov »
Comédie de Valentin Kataïev, mise en scène de Jean-Claude Gadois. Spectacle organisé par le Lions club Loches-Vallée de l'Indre.
Espace Agnès Sorel, 15h30
Tarifs : 12 € / 5 €. Billetterie sur place.

vendredi 27 janvier
CONCERT : Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine
Un concert exceptionnel à ne pas manquer, autour de Beethoven et Mozart.
Espace Agnès Sorel, 20h30
Tarifs : 15 € / 10 €. Gratuit -12 ans.
Billetterie : Office de tourisme de Loches ou *ville-de-loches.festik.net*

EXPOS

jusqu'au 27 février 2023
CAMÉRA PHOTO CLUB DU LOCHOIS
« Légèreté »
Exposition photographique
Galerie François Ier (hôtel de ville)
Entrée libre du lundi au jeudi : 9h-12h/13h30-16h45, vendredi : 9h-12h/13h30-16h, samedi : 9h-11h45.
Infos : 02 47 91 19 78.

jusqu'au 30 mars 2023
Franz DOSTAL
« Paix et tourments »

Exposition de peintures
Galerie Kimpel-Lezé
Entrée libre du mardi au samedi : 10h-12h/14h30-18h30. Infos : 02 47 59 43 16.

QUE FAIRE À LOCHES

SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL

L'École buissonnière retourne à « La Belle époque »

L'École buissonnière présente son nouveau spectacle au profit des Restos du Cœur lors de 9 représentations à Loches. Cette année, la troupe vous fait remonter le temps jusqu'à La Belle époque… période d'insouciance, de joie et de fête dans les rues de Paris ! Au sein d'un quartier atypique se crée une histoire d'amour impossible, une rivalité fraternelle. Les personnages se confrontent avec humour et tendresse, en alternant des chansons à succès d'hier et d'aujourd'hui.

Pour ce nouveau spectacle, L'École buissonnière s'est entourée de Franck Obadia pour l'écriture, Alison Demay pour la mise en scène et Yann Beaujouan pour le chant. Sur scène, retrouvez 8 chanteurs et 11 comédiens dans un tout nouveau décor imaginé par Dany Fournier. 50 bénévoles œuvrent dans l'ombre ou la lumière pour donner vie à cet événement, dont l'intégralité des bénéfices est reversée aux Restos du Cœur. Depuis le début de l'aventure, plus de 190 000 € ont été donnés.

17-18-19 février + 24-25-26 février, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 14h30 / Espace Agnès Sorel
Tarif unique : 17 €. Point de vente : Chloé Tamara (38 Grande Rue).
Réservations : 06 23 56 97 73 / *www.lecolebuissonniere37.com*

CINÉ **Les films du mois au Royal-Vigny**

- La guerre des Lulus
- Un petit miracle
- Avatar 2 : la voie de l'eau
- La Passagère
- Neneh Superstar
- Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu

(fermeture du cinéma du 2 au 13 janvier 2023)

Cinéma Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

orchestre
de chambre
nouvelle—
aquitaine

ocna.fr

CONCERT 2023

VENDREDI 27 JAN 20H30

LOCHES
ESPACE AGNÈS SOREL

Infos **02 47 91 82 82**

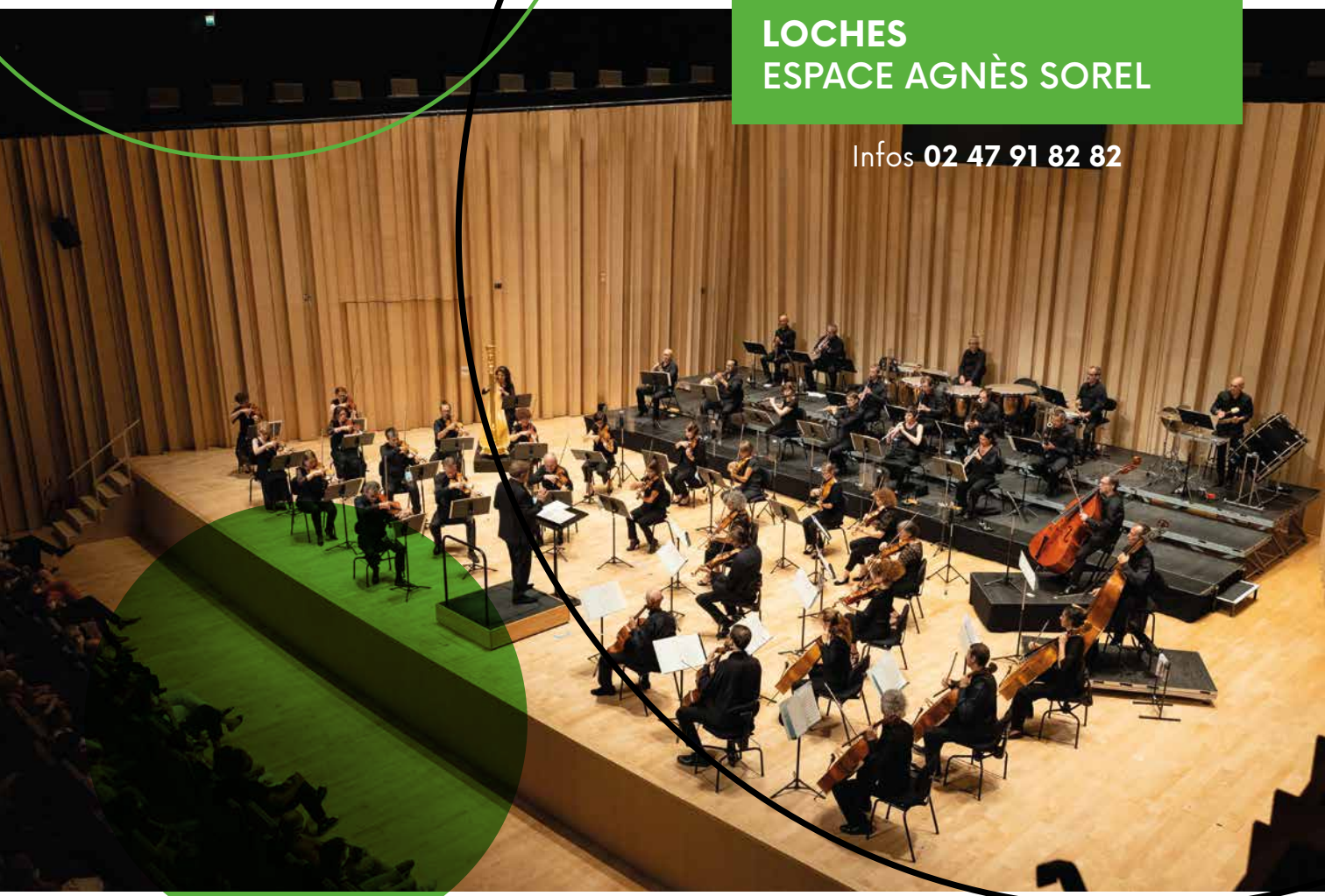

BEETHOVEN
Les Créatures de Prométhée
– Ouverture

MOZART
Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre

BEETHOVEN
Symphonie n° 3 « Eroica »

Corinna NIEMEYER
Direction

Hélène DEVILLENEUVE
Hautbois

Nicolas BALDEYROU
Clarinette

Julien HARDY
Basson

David GUERRIER
Cor

OCNA Licence n° 2 – L-R-21-001675 – association Loi 1901
Photo : Nicolas Larsonneau – Design : antichambre

Région Nouvelle-Aquitaine
Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine
Ville de Poitiers
Loches